

Bonjour à tous et à toutes,

Voici revenu le printemps ainsi que votre lettre annuelle de l'Association. Outre un bref résumé des réalisations et des préoccupations de l'Association, cette lettre comprend les documents suivants:

- le formulaire d'inscription et de cotisation pour l'année 2014;
- l'enveloppe pré-adressée pour faire parvenir votre cotisation;
- le procès-verbal de la réunion annuelle tenue le 29 août 2013;

Dans un souci de diminuer nos frais d'envois postaux, nous n'avons pas joint cette année la définition et les règlements de l'Association. Ces documents seront disponibles lors de l'assemblée générale du 28 juin prochain ou très bientôt sur le site web de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine inc.

Décès

Nous avons aussi le regret de vous annoncer le décès, à l'hiver, de monsieur Rémi Lamarche, membre actif et apprécié de tous pendant plus d'une dizaine d'années.

Cotisation (Items 5.3 du procès-verbal)

Nous vous invitons à vous référer au formulaire de cotisation ci-joint pour connaître les montants de cotisation réclamés. Nous vous demandons, comme vous l'avez si bien fait l'an passé, de **régler** votre cotisation sans tarder après avoir reçu la présente lettre, sinon **au plus tard le 1^{er} juillet 2014**. Vous pouvez désormais effectuer votre paiement par dépôt directe : **Caisse populaire Sainte-Agathe-des-Monts, folio 00046430190, transit 8150817387**. Pour 2014, notre objectif de perception est 105 cotisations résidentielles, 40 cotisations de terrains et 10 cotisations locatives.

Finance (Item 5. du procès-verbal)

La date de la fin de d'exercice a été changée pour le 31 mars au lieu du 31 juillet. Ce changement est justifié pour deux raisons :

- Les dépenses de l'Association ont principalement lieu au printemps et en été. Ce nouvel exercice financier, soit du 1^{er} avril au 31 mars, améliore la budgétisation des dépenses de l'année soumises à l'assemblée annuelle qui a lieu maintenant à la fin juin.
- Ce nouvel exercice financier permet à l'Association de respecter le délai de 120 jours entre la date de la fin de l'exercice financier et la date de l'assemblée générale.

Nous sommes également heureux de pouvoir vous faire parvenir une copie des recettes et déboursés en date du 31 mars 2014 ainsi que le budget projeté pour 2014-2015. Voici donc, un résumé de la situation financière en date du 31 mars 2014 :

Nous avons en banque un solde de 6 786,56 \$ qui se répartit comme suit : 2 520,70 \$ en fonds d'opération, -734,14 \$ pour le barrage et 5 000 \$ pour les travaux d'urgence. Nous vous rappelons donc que vos cotisations sont essentielles pour acquitter nos obligations légales à l'égard du barrage 5112 (près de la plage) qui nécessitera encore un apport monétaire important dans la prochaine année.

Barrages sur le lac des Pins (Items 4.1 à 4.8 du procès-verbal)

Depuis les travaux d'urgence au printemps 2013 au barrage de la plage (installation d'un nouveau ponceau de 4 pieds de diamètre), l'eau s'écoule efficacement. Le barrage est actuellement stable, malgré sa structure vieillissante. Cependant, en vertu des exigences du Centre d'Expertise Hydrique du Québec (CEHQ), nous devons envisager des travaux au barrage 5112 afin de le rendre conforme et sécuritaire. Nous explorons avec la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard, différentes solutions afin de trouver l'argent nécessaire pour la réalisation de ce projet. Nous bénéficions également de l'expertise de la municipalité de Saint-Hippolyte où l'Association du Lac des Chutes a réalisé des travaux sur son barrage, et ce, en partenariat avec la municipalité de Saint-Hippolyte.

En tant que propriétaire de barrages, nous sommes tenus par le ministère de l'Environnement d'effectuer toute une série d'inspections par des ingénieurs. Veuillez vous référer au procès-verbal pour connaître la situation relative aux barrages en date du 29 juin 2013.

Juste un rappel des mesures à prévoir pour nous acquitter de nos obligations en vertu de la nouvelle réglementation, mesures qui entraîneront des frais auxquels nous ne pourrions pas nous soustraire :

- Inspection visuelle (sans frais), et consignation des informations dans un registre spécialement conçu à cette fin, deux fois par an.
- Inspection régulière (une fois par an).
- Inspection statutaire réalisée par un ingénieur une fois tous les cinq ans (effectué le 23 octobre 2012)
- Évaluation de la sécurité des barrages et plan de gestion des eaux retenues (une seule fois).

Qualité de l'eau du lac (Item 6.1 du procès-verbal – rubrique analyse de l'eau)

L'analyse bactériologique réalisée pendant l'été 2013 a révélé que l'eau est bonne pour la baignade, mais non potable, et que notre lac ne contient pas d'algues bleues. Les prochaines analyses bactériologiques seront réalisées en juin 2014.

Revitalisation de la plage – Rappel (item 6.1 du procès-verbal)

Les plantations à la plage sont essentielles pour éviter l'érosion du sol et en conserver la solidité en empêchant le sable de glisser en grande quantité dans le lac. Des plantations seront effectuées chaque été.

Respect de l'environnement

Nous vous demandons encore une fois de garder la plage et les biens de l'Association propres et en bon état afin que nous puissions tous profiter du bel environnement que nous offre le domaine Alpine. Des poubelles sont à votre disposition tout au long de la belle saison. Nous vous incitons à ne pas y déposer vos matières recyclables mais plutôt à les rapporter chez-vous. **Soyons responsables !** Si vous jugez que les poubelles débordent, n'hésitez pas à remplacer le sac à ordures (disponible au fond du baril bleu) et à déposer les sacs pleins à l'endroit réservé à cette fin dans la boîte à ordures à l'entrée de la plage.

Vidange de fosse septique

Ne pas oublier que chaque résident est responsable de faire vidanger sa fosse septique. Si vous êtes résident permanent, la vidange doit se faire tous les deux ans et pour les non-permanents, tous les quatre ans.

Bénévoles estivaux recherchés

L'Association a besoin de bénévoles pour effectuer des travaux d'entretien hebdomadaires durant toute la période estivale. Pour ceux ou celles qui seraient intéressés et disponibles, la liste des travaux apparaît au verso du formulaire d'inscription.

Membres du conseil d'administration (CA)

Ci-joint les coordonnées des membres du CA à qui vous pourrez vous adresser si vous souhaitez formuler des questions, des commentaires ou des suggestions.

• Francine Gagnon	Présidente	410 Pioneer	438-238-8527	fgagnon64@gmail.com
• Marc Hervieux	Vice-président	130 Wildwood	514-708-9441	
• René Lavoie	Trésorier	183 Forest Hill	450-226-3694	
• Lise Bujold	Secrétaire	120 Des Pins	450-226-2580	
• Grace Bubeck	Administratrice	Chemin Indian	450-226-3251	
• Christina Costy	Administratrice	143 Pioneer	450-226-1128	
• Donald Desabrais	Administrateur	378 Pioneer	450-625-1722	
• Hélène Pelletier	Administratrice	215 Pioneer	438-238-9704	

Membres des comités permanents

Les tâches et les responsabilités de l'Association se sont multipliées et complexifiées au cours des dernières années. Voici donc la liste des principales actions et interventions dont les membres du CA et les propriétaires du domaine Alpine sont responsables.

Comités permanents	Membres
Dossiers barrages 5112 - 5113	Francine Gagnon, Monique Bélisle, Christina Costy, Marc Hervieux, Yvon Monette, Gilles Rousseau
Gestion des finances, production des états financiers, assurances de responsabilité civiles et de responsabilité des actes administratifs, inscription annuelle au registraire des entreprises du Québec, déclarations fiscales, signature du protocole du quai Alpine (rue Wildwood) et toilette chimique	René Lavoie
Examen des états financiers	Céline Gratton
Perception des cotisations et campagne de financement, demande de subvention, préparation de l'assemblée annuelle	Donald Desabrais, Francine Gagnon.
Entretien des installations et aménagement de la plage	Marc Hervieux
Normes environnementales et analyse de l'eau	Grace Bubeck, Pascal Briand
Développement résidentiel, foresterie et prévention des incendies (suivi et respect de la réglementation)	Francine Gagnon, Jacques Beaulieu
Lettre annuelle aux membres	Lise Bujold, Céline Gratton, Lilian Fortin, Hélène Pelletier et Nicole Fortin
Révision, mise en page et traduction de toute la documentation produite pour les membres	Lilian Fortin
Gestion des documents, archives, numérisation et listes des résidents	Lise Bujold, Lucie Charrette
Révision et mise à jour des règlements généraux de l'Association	Christina Costy
Consultante dans les dossiers légaux ou litigieux	Christina Costy
Consultant dans les dossiers notariés	Éric Lippé
Organisation de la fête estivale annuelle	Mélanie Villemaire

Calendrier des activités 2014

Samedi le juin Analyse de l'eau de baignade : date à confirmer avec la municipalité
 Samedi le 31 mai Corvée à la plage (9 h)
 Assemblée annuelle à la plage (13h30) Samedi le 28 juin
 Samedi le 19 juillet Beach party (en après-midi)
 Samedi le 9août Fête estivale à la plage (18 h)

Au nom de tous les membres du comité de direction, je vous souhaite une très belle année 2014 au domaine.

Francine Gagnon, présidente
 Le 15 mars 2014